

Réponse du Conseil administratif à la motion du 8 février 2022 de M^{mes} et MM. Laurence Corpataux, Matthias Erhardt, Omar Azzabi, Vincent Milliard, Anna Barseghian, Bénédicte Amsellem, Léonore Baehler, Ana Maria Barciela Villar, Yves Herren, Uzma Khamis Vannini, Jacqueline Roiz, Philippe de Rougemont, Denis Ruysschaert, Louise Trottet, Elena Ursache et Delphine Wuest: «Conférence sur la crise climatique: de l'importance de sensibiliser et d'impliquer le niveau municipal».

TEXTE DE LA MOTION

Considérant l'importance:

- de saisir les enjeux liés à l'urgence climatique;
- que les personnes appelées à décider dans les différentes instances démocratiques aient la compréhension la plus claire de la crise climatique;
- d'avoir une base commune de connaissances qui repose sur des faits afin de pouvoir mener ensemble les actions nécessaires;
- du signal donné par l'Assemblée fédérale d'instaurer un dialogue avec les expert-e-s en la matière;
- du vote de l'urgence climatique par le Conseil municipal le 15 mai 2019,¹

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- que les personnes appelées à décider dans les différentes instances démocratiques aient la compréhension la plus claire de la crise climatique;
- de co-organiser avec l'Association des communes genevoises (ACG) une formation s'appuyant notamment sur les rapports des autorités suisses, du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), du Conseil mondial de la biodiversité (IPBES) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM);
- de co-organiser avec l'ACG une formation pour les élues communales et les élus communaux du canton de Genève;
- de l'enregistrer pour une rediffusion à large échelle;
- d'organiser cette formation dans le courant de l'année 2022.

¹ Résolution R-242 du 17 avril 2019.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Notre Conseil, se réunissant régulièrement depuis maintenant deux ans en Délégation à la transition écologique (DETE) pour piloter la stratégie climat de la Ville de Genève et en assurer la mise en œuvre, s'est saisi de la motion M-1662 et ses cinq invites. Nous confirmons par la présente réponse que nous partageons l'objectif de formation des décideurs et décideuses aux enjeux climatiques.

Compréhension des enjeux climatiques par les différentes instances démocratiques

Suite à une prise de contact avec l'Association des communes genevoises (ACG), celle-ci a informé la Ville de Genève que plusieurs autres communes genevoises ont reçu une motion et des demandes similaires. De ce fait, afin d'éviter de multiplier les événements, l'ACG prévoit d'organiser une formation pour l'ensemble des élu-e-s du canton. De plus, des formations de ce type ont déjà eu lieu. Par exemple, en mai 2022, des parlementaires suisses ont assisté à un cours magistral sur le dérèglement climatique et la biodiversité en Suisse, donné par des expert-e-s du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). A Genève, lors de l'événement Explore en juin 2022, les élues municipales et élus municipaux de la Ville ont été invité-e-s à participer à un atelier «Fresque du climat». Ces expériences ont apporté des éléments précieux sur ce qui fonctionne bien ou moins bien dans ce type de formation et auprès de ce public spécifique. L'un des enjeux déjà identifiés concerne l'intérêt de bénéficier de la présence des conseillères municipales et conseillers municipaux à ce type d'événement. Une attention particulière devra être portée sur la communication, la date et le format proposés.

Organisation, avec l'ACG, d'une formation s'appuyant notamment sur les rapports des autorités suisses, du GIEC, du Conseil mondial de la biodiversité (IPBES) et de l'Organisation météorologique mondiale (OMM)

Il existe aujourd'hui de nombreux outils (rapports, textes vulgarisés, infographies, vidéos, jeux, quizz) permettant de sensibiliser le grand public aux enjeux du dérèglement climatique et de biodiversité. Genève a la chance d'accueillir sur son territoire des organismes de référence dans ces domaines et il semble tout à fait pertinent de s'appuyer sur leurs ressources et leurs connaissances scientifiques.

Co-organisation, avec l'ACG, d'une formation pour les élues communales et les élus communaux du canton de Genève

Le Conseil administratif a répondu positivement à cette proposition et a désigné la task force Climat (co-pilotée par le Service d'urbanisme et le service

Agenda 21 – Ville durable) comme point de contact afin de participer concrètement à l’organisation de la formation. Une lettre sera envoyée à l’ACG pour officialiser la collaboration.

Enregistrement de la formation pour une rediffusion à large échelle

Le Conseil administratif n’est pas défavorable à l’enregistrement de la formation ni à une rediffusion à large échelle. Néanmoins, si la formation est spécifiquement élaborée à l’intention de personnes appelées à décider dans les instances démocratiques, il serait utile de préciser ce point en début d’enregistrement.

Organisation de la formation dans le courant de l’année 2022

L’ACG a d’ores et déjà informé la Ville de Genève que, suite à la gestion de la crise énergétique actuelle, la formation sera organisée au cours du premier semestre de l’année 2023.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le vice-président:
Alfonso Gomez